

Excellences,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs représentant les médias,  
Chers amis,

Je suis vraiment ravi que nous ayons réussi à organiser ce séminaire aujourd'hui avec la Délégation d'Israël et le Ministère des Affaires Etrangères.

Un grand merci à Haïm Assaraf, Ruth Dar-Cohen et Yaron Gamburg pour leur fort soutien de mon mandat dès le début et pour notre excellente coopération.

J'aimerais également remercier le gouvernement français et son Ambassadeur à Strasbourg, Marie Fontanel pour leur soutien au travail du Conseil de l'Europe dans la lutte contre l'antisémitisme. Je suis très heureux de la présence aujourd'hui de Sophie Elizéon, Déléguée interministérielle, à la tête de la DILCRAH.

Il y a exactement un an que j'ai commencé mon mandat comme premier représentant spécial du Conseil de l'Europe contre l'antisémitisme et d'autres formes de haine religieuse. J'ai été nommé par la Secrétaire Générale précisément pour mener une action globale de notre Organisation contre la montée des crimes de haine ces dernières années. Mon travail est basé sur les normes existantes du Conseil de l'Europe et la Convention européenne des droits de l'homme, notamment les articles 9 et 14, liberté de pensée, de conscience et de religion et l'interdiction de discrimination.

Six mois seulement après mon entrée en fonction, l'Europe a été secouée par une hausse de la haine à l'égard des Juifs, en lien avec le conflit palestinien. Cette haine s'est exprimée à la fois en ligne et aussi dans plusieurs régions d'Europe, notamment dans les rues de Londres et dans les grandes villes allemandes.

Des synagogues ont été vandalisées et des drapeaux israéliens brûlés.

Ces incidents représentent une menace inacceptable pour la vie juive en Europe. Nous tous devons absolument éviter que la haine agressive et dangereuse que nous avons vécue en mai ne se répète.

De plus, pendant la pandémie nous avons vu une hausse des théories conspirationnistes antisémites, du racisme de l'incitation à la violence et de la négation de l'Holocauste. – Ceci est une violation aberrante de la Convention des Droits de l'Homme. Ces propos et des menaces de mort sont très dangereux parce qu'ils peuvent conduire à la violence réelle et physique et au pire, au meurtre, comme le montre l'attaque de la synagogue de Halle, en Allemagne, en 2019.

Il y a désormais plusieurs études qui démontrent la montée de la haine en ligne sur les médias sociaux pendant la pandémie, incluant de la Commission européenne, et de *Institute for Freedom of Faith and Security* à laquelle j'ai participé.

Mais je pense, l'action est plus importante que les études et les déclarations. C'est pourquoi je félicite l'engagement de l'Union des Etudiants Juifs de France et leurs partenaires pour le cas porté en justice contre Twitter, qui n'a pas retiré les contenus illégaux. Je pense que ce cas a des implications aussi en dehors de la France, au niveau européen.

Je suis très heureux que Noémie Madar, alors Présidente de l'UEJF ait parlé devant le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en mars, et soit avec nous aujourd'hui. Pour nous, l'UEJF est devenu un partenaire important et je suis certain que nous continuerons notre travail ensemble.

Notre objectif commun est que les propos antisémites sur internet soient sanctionnés de la même manière que les crimes commis dans la vie réelle et que les plateformes internet retirent

les contenus antisémites et racistes illégaux rapidement et systématiquement.

En septembre, un mois avant la présentation de la première stratégie contre l'antisémitisme de l'Union européenne nous-mêmes, au Conseil de l'Europe avons publié notre nouvelle recommandation aux 47 pays membres. Ce document, préparé par notre Commission contre le racisme et l'intolérance - l'ECRI – donne les orientations sur des mesures de prévention, de protection des communautés juives et de la juste application de la législation.

Nous recommandons notamment, que les gouvernements mettent en place une réglementation claire pour les compagnies d'internet, en accord avec les droits de l'homme.

Nous proposons aussi que l'enseignement au sujet de l'antisémitisme et de la mémoire de la Shoah fassent partie de l'éducation aux droits de l'homme. L'observatoire pour l'enseignement de l'histoire initié au sein du Conseil de l'Europe par la France est tout aussi important dans ce contexte.

Nous, citoyens de l'Europe, sommes plus que jamais appelés à réfléchir à nos valeurs communes, en ces temps de remise en question de l'idée même d'Europe.

La protection des juifs et de la vie juive fait partie de nos valeurs européennes. Le Conseil de l'Europe reste le défenseur principal de ces valeurs communes. Nous tous, gouvernements, parlementaires, entreprises, société civile, devons renforcer nos efforts pour lutter contre toutes formes d'antisémitisme et de haine.

Je vous remercie pour votre attention.